



2023

Le Plan relatif aux personnes âgées
Rapport d'évaluation

Ville d'Ottawa
Ontario, Canada



Table des matières

CONTEXTE	4
LE POINT SUR LA POPULATION	6
ÉVALUATION DU PRPA	7
Méthodologie	7
Ce que nous avons entendu dans la consultation de la Table ronde des personnes âgées et des partenaires communautaires	8
Ce que nous avons entendu dans la consultation des directions générales de la Ville	11
ANALYSE ET RECOMMANDATIONS	13
Continuer de miser sur ce qui a donné de bons résultats et sur ce qu'il est possible d'améliorer	13
Recommandations pour le renouvellement du Plan relatif aux personnes âgées	15
Annexe 1 – Réalisations de la dernière itération du PRPA	17

Le Plan relatif aux personnes âgées (PRPA) est destiné à faire d'Ottawa une ville amie des personnes âgées. Nous avons évalué les réalisations et les leçons apprises pour éclairer le développement d'une nouvelle stratégie favorable aux personnes âgées adoptée par la Ville. Le présent rapport fait la synthèse des résultats de cette évaluation, des suggestions exprimées et des recommandations déposées pour réactualiser le Plan relatif aux personnes âgées.

CONTEXTE

La Ville d'Ottawa met en œuvre depuis 2012 le Plan relatif aux personnes âgées (PRPA). La dernière et troisième itération du PRPA reste fidèle à la vision et aux objectifs à long terme qui ont été adoptés dans le cadre des deux premières itérations du PRPA, à savoir :

Ottawa est une collectivité amie et soucieuse des personnes âgées, qui valorise leur contribution, leur offre toutes sortes de moyens de mener une vie active et leur apporte une aide adaptée à la diversité de leurs besoins et de leurs choix

Le PRPA vise à faire d'Ottawa une collectivité amie des personnes âgées, en veillant à ce que les services, les programmes et les établissements de la Ville soient plus accessibles et mieux adaptés aux besoins des personnes âgées. Les mesures prévues dans le PRPA ont été mises au point pour répondre aux priorités définies par les personnes âgées et représentent ce qui est viable et réalisable dans le cadre de la mandature de la Ville.

Dans la version la plus récente du [Plan relatif aux personnes âgées](#), la Ville s'est engagée à prendre 24 mesures qui s'articulent autour de quatre (4) grands domaines stratégiques essentiels avec les services municipaux qu'elle offre aux personnes âgées :

- Vieillir selon ses choix
- Transports et mobilité
- Bien-être
- Bien communiquer

Le PRPA a attribué la responsabilité de chacune de ces mesures à une direction générale de la Ville, qui s'est engagée à la mettre en œuvre dans le délai précisé. La Direction générale des services sociaux et communautaires (DGSSC) a assuré l'ensemble de la fonction de coordination et de surveillance du PRPA.

Le Groupe de travail du personnel inter-directions générales (GTPIDG) a communiqué à intervalles réguliers pour faire le point, chaque trimestre, sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre. Ce groupe était constitué de représentants de huit (8) directions générales essentiellement responsables des mesures dont fait état le PRPA.

La Table ronde des personnes âgées (TRPA) réunissait des résidents d'Ottawa de 50 ans et plus, représentatifs de la diversité de la population de la Ville dans ses secteurs urbains, de banlieue et ruraux. La TRPA représente les principales organisations communautaires au service des personnes âgées à Ottawa. Elle s'est réunie chaque trimestre pour commenter la mise en œuvre des mesures du PRPA, pour donner son avis sur les programmes, les services et les infrastructures de l'administration municipale et des directions générales de la Ville, de même que pour cerner et faire connaître les motifs d'inquiétude émergents qui préoccupent les personnes âgées.

La moitié des actions définies dans le PRPA ont été mises en œuvre sans avoir à être financées dans le cadre de ce plan, tandis que l'autre moitié ont dû être financées par le budget existant du programme du PRPA pour pouvoir être mises en œuvre.

En 2012, le Conseil municipal a approuvé la dotation de 500 000 \$ dans le budget opérationnel annuel de la Direction générale des services sociaux et communautaires pour la mise en œuvre des initiatives du PRPA. Le financement offert dans le cadre du programme du PRPA est soumis à l'approbation du budget annuel. En février 2020, le Conseil municipal a approuvé l'affectation permanente, au budget du financement communautaire de la DGSSC, de 150 000 \$, puisés dans le budget du PRPA, pour le répartir parmi les organismes de services sociaux à but non lucratif au service des personnes âgées et des résidents vulnérables. Par conséquent, le financement apporté par le programme du PRPA s'est élevé à 350 000 \$ en 2021 et en 2022.

Le financement apporté par le PRPA est destiné aux nouvelles améliorations, aux nouveaux services et aux nouvelles infrastructures des programmes de la Ville, et non aux initiatives qui font partie de ses opérations courantes. Le financement offert dans le cadre du PRPA vise à financer les coûts des programmes temporaires ou spécialisés qui ne font pas partie des activités normales.

Il faut faire appel à un processus annuel d'affectation du financement pour veiller à ce que les décisions soient prises dans un souci de transparence et d'équité, en s'en remettant à des faits probants.

Puisque la dernière itération du PRPA a pris fin en décembre 2022 et que 2023 marquait le début de l'évaluation, nous n'avons pas lancé d'appel de propositions en 2023; les initiatives et les provisions de financement approuvées dans le processus d'affectation budgétaire du PRPA de 2022 ont été reconduites en 2023, ce qui a permis aux directions générales de la Ville de continuer d'exploiter les programmes et les projets d'après les priorités approuvées dans le PRPA.

Le Plan relatif aux personnes âgées a donné lieu à de nombreuses réalisations se rapportant aux infrastructures, aux programmes et aux services de la Ville, à l'accessibilité, à la communication et à l'accès à l'aide pour les personnes âgées vulnérables et à faible revenu. Veuillez consulter, dans [l'appendice 1](#), la liste des réalisations dans la version la plus récente du PRPA.

LE POINT SUR LA POPULATION

La population d'Ottawa augmente, évolue et vieillit. Les personnes âgées représentent le segment de la population canadienne qui connaît la croissance la plus fulgurante. La population des personnes âgées d'Ottawa devient aussi de plus en plus diversifiée, et les besoins varient considérablement parmi les sous-groupes de personnes âgées.

Les personnes âgées sont aux prises avec de nombreuses difficultés en vieillissant, certains facteurs contributifs comme les revenus faibles et la solitude sont très couramment associés à une augmentation de la vulnérabilité, puis à un risque accru d'impacts négatifs sur la santé. Certains groupes, parmi les personnes âgées, dont les femmes, les personnes qui s'identifient comme LGBTQ2S+, les Autochtones, les nouveaux arrivants et les personnes en situation de handicap, sont plus isolés et vulnérables que le reste de la population.

Les personnes âgées sont aussi de plus en plus actives et connectées, et leurs besoins évoluent considérablement d'une génération à la suivante.

D'après le Recensement de 2021 à Ottawa :

- il y a 172 150 personnes âgées de plus de 65 ans, soit 17 % de la population;
- il y a aujourd'hui plus de personnes âgées que d'enfants de moins de 15 ans;
- en 2030, dans sept ans, on estime qu'un adulte sur cinq aura 65 ans ou plus;
- entre 2016 et 2021, c'est parmi les 65 ans et plus qu'on a relevé le plus fort pourcentage de variation de la population, qui a dans l'ensemble augmenté de 19,5 %;

- en raison des différences de genres dans l'espérance de vie, il y a plus de femmes âgées et on relève, dans le groupe des 90 ans et plus, deux fois plus de femmes que d'hommes;
- dans les zones rurales d'Ottawa, on s'attend à ce que la population des personnes âgées augmente de 183 % entre 2011 et 2031;
- les personnes âgées d'Ottawa tiennent une part importante dans la population active. Parmi les 65 ans et plus, une personne sur cinq travaille à temps partiel ou une partie de l'année;
- parmi les 15 à 64 ans, une personne sur cinq est sur le point de prendre sa retraite. Alors que dans l'ensemble la population vieillit et que la population active diminue, on prévoit qu'en 2050, le nombre de membres de la famille proches qui pourraient intervenir comme soignants auprès des personnes âgées diminuera de 30 %;
- pour 23 % des personnes âgées d'Ottawa, la première langue est différente du français ou de l'anglais : 20 % s'expriment dans une langue non officielle à la maison. 14 % des personnes âgées d'Ottawa s'identifient comme membres d'un groupe des minorités visibles;
- dans les 20 prochaines années, 28 % des personnes âgées d'Ottawa feront partie de l'un des 10 groupes des minorités visibles les plus nombreux;
- plus de 5 % des personnes âgées s'identifient comme LGBTQ2S+; une personne sur cinq parmi elles habite dans une zone rurale.

ÉVALUATION DU PRPA

L'évaluation de la dernière itération du PRPA avait pour objectifs d'identifier les succès et les leçons apprises au fil des ans dans la mise en œuvre du PRPA et dans l'échange des idées et des suggestions sur les moyens d'en améliorer la conception et la réalisation dans ses prochaines itérations. Les réponses apportées par cette évaluation servent à éclairer le développement d'une nouvelle stratégie favorable aux personnes âgées adoptée par la Ville.

Méthodologie

- En septembre et en octobre 2023, la Ville a tenu deux séances distinctes de consultation bilingue, dont l'une avec des intervenants externes et l'autre avec des intervenants internes.
- On a fait suivre un rapport de synthèse et les questions à débattre à toutes celles et à tous ceux qui ont participé aux examens externes et internes; ce rapport et ces questions ont constitué le point de départ des discussions.
- Ces séances se sont déroulées en virtuel.
- Tous les documents et exposés ont été présentés en français et en anglais et toutes les discussions ont eu lieu dans ces deux langues.
- Le personnel de la Ville a capté les points débattus, qui sont compilés dans le présent rapport d'évaluation.
- Les personnes et les organismes qui n'ont pas pu participer aux séances de consultation ont été invités à faire part de leurs commentaires dans un sondage en ligne.

L'**examen externe** des réalisations et des leçons apprises dans le cadre du PRPA dans ces trois dernières années a fait intervenir les membres de la Table ronde des personnes âgées et les organismes communautaires au service des personnes âgées. Voici les questions qui ont été discutées :

1. En quoi la structure du PRPA a-t-elle permis de faire d'Ottawa une ville amie des personnes âgées?
2. Dans quelle mesure le PRPA a-t-il répondu aux besoins et aux préoccupations des résidents âgés?
3. La TRPA a-t-elle participé de manière effective et significative à tous les aspects pertinents du PRPA? Le modèle pourrait-il être amélioré?
4. La procédure d'affectation annuelle a-t-elle été efficace? Les projets financés ont-ils donné les résultats escomptés?
5. Dans quelle mesure le PRPA a-t-il contribué à la réponse de la Ville à la COVID-19?
6. Quelles sont vos suggestions pour améliorer ou faire progresser le futur PRPA?

L'**examen interne du PRPA** a porté sur la mise en application d'une optique favorable aux personnes âgées dans la planification et les opérations de la Ville et a fait intervenir le Groupe de travail du personnel inter-directions générales (GTPIDG), constitué de représentants de directions générales et de directions de la Ville d'Ottawa, dont la plupart sont essentiellement responsables des initiatives actuelles dont fait état le Plan relatif aux personnes âgées. Toutes les directions générales de la Ville, dont Santé publique Ottawa et la Bibliothèque publique d'Ottawa, étaient représentées dans cette séance de consultation. Voici les questions qui ont été discutées :

1. En quoi la structure du PRPA a-t-elle contribué à l'intégration d'une optique d'équité dans les programmes et les services de l'entreprise?
2. Dans quelle mesure le PRPA a-t-il répondu aux besoins opérationnels, programmatiques et stratégiques de votre direction générale? Quels ont été les résultats les plus marquants?
3. Le GTPIDG a-t-il participé de manière effective et significative à tous les aspects pertinents du PRPA? Le modèle pourrait-il être amélioré?
4. Le processus annuel d'affectation et de financement a-t-il permis d'innover et de combler les lacunes dans les services?
5. Dans quelle mesure le PRPA a-t-il contribué à la réponse de la Ville à la COVID-19?
6. Si le financement du PRPA n'est pas renouvelé en 2024, quels programmes sont à risques? Quels sont les risques? Quels sont les coûts? Et quelles sont les solutions possibles ou les stratégies d'atténuations?

Le lecteur trouvera dans la section suivante la synthèse des commentaires exprimés pendant cette séance de consultation.

Ce que nous avons entendu dans la consultation de la Table ronde des personnes âgées et des partenaires communautaires

1. Le PRPA a été essentiel pour faire d'Ottawa une ville amie des personnes âgées.

- Les membres de la Table ronde des personnes âgées (TRPA) étaient d'accord pour dire que le PRPA a contribué de manière significative à faire d'Ottawa une ville de plus en plus amie des personnes âgées, notamment au niveau du transport et de la mobilité.
- Le PRPA a permis à la Ville d'adopter le point de vue des personnes âgées dans son intervention contre la COVID-19, notamment en finançant le transport des personnes âgées, en coordonnant les efforts de rapprochement et les services destinés aux personnes âgées par l'entremise du Groupe de travail sur les besoins humains et en adoptant des mesures concrètes pour réduire l'isolement social. Plusieurs initiatives financées dans le cadre du PRPA ont été adaptées pour pouvoir être réalisées virtuellement, ce qui a permis de réduire l'isolement des personnes âgées pendant la pandémie et par la suite.
- Des membres de ce groupe ont suggéré de mieux faire connaître les succès et les réalisations du PRPA afin de mettre

en lumière l'importance de résoudre les difficultés que doivent affronter les personnes âgées dans notre collectivité.

2. Les membres de la TRPA souhaitent participer activement et significativement.

- Même si la TRPA a continué de participer activement aux nombreuses versions du PRPA, ses membres étaient d'accord pour dire que leur rôle aurait pu avoir une plus grande influence sur la gouvernance et qu'on aurait pu mieux profiter de leur expérience et de leurs talents, ce qui aurait donné de meilleurs résultats. En révisant et en rehaussant le rôle de la Table ronde des personnes âgées, on veillerait à ce que les intervenants importants soient consultés et à ce que les décideurs tiennent compte de leurs opinions et de leurs inquiétudes.
- Il faut affecter en permanence et à temps plein un employé au Plan relatif aux personnes âgées; il s'agirait d'un pas dans la bonne direction pour assurer la cohésion et favoriser les activités de consultation soutenues pour les représentants des principaux groupes et organismes communautaires.
- La structure de la TRPA a permis à ses membres francophones et anglophones de participer comme ils le souhaitaient et de vivre la même expérience du PRPA. La consultation des intervenants ou de la collectivité doit continuer de se dérouler dans les deux langues officielles, et il faut continuer d'offrir dans ces deux langues tous les rapports ou toutes les publications.

3. Le processus annuel d'affectation du financement a été efficace et peut continuer d'être amélioré.

- Les membres de la TRPA étaient d'accord pour dire que le processus annuel d'affectation budgétaire était efficace. Or, ils ne pensaient pas que les résultats étaient toujours équilibrés du point de vue des priorités et de la répartition géographique.
- Ils ont suggéré différents moyens grâce auxquels la Ville pourrait assurer une meilleure répartition des fonds, par exemple en attribuant un pourcentage du financement à certains types de projets ou certains lieux géographiques dans le cadre d'une matrice décisionnelle qui viendrait étayer le processus d'affectation budgétaire, ou en déterminant les priorités avant de lancer un appel de proposition, en collaboration avec la TRPA et les chefs d'équipe.

4. Le PRPA devrait miser sur le point de vue de l'équité et veiller à ce que les programmes soient plus accessibles.

- Certains groupes n'ont pas pu profiter équitablement des initiatives du PRPA, par exemple les personnes âgées qui habitent dans les zones rurales ou qui appartiennent aux groupes autochtone, noir et racisé.

- En pensant à l'inclusion, à l'équité et à l'accessibilité, les membres de la TRPA ont recommandé de mettre en œuvre des mécanismes qui tiendront expressément compte de ces inégalités dans les prochaines itérations.
- On a recommandé d'appliquer une optique intersectionnelle dans la représentation des personnes âgées, dont les personnes âgées bilingues, les personnes âgées en situation de handicap, les femmes âgées, de même que ceux et celles qui représentent la diversité des personnes âgées, parmi les Autochtones, les groupes multiculturels et les 2SLGBTQIA+. Il faut aussi miser sur leur expérience dans la composition des comités consultatifs et des conseils de la Ville, dont :
 - le Comité consultatif sur l'accessibilité;
 - le Comité consultatif pour le Plan de sécurité et de bien-être dans les collectivités;
 - le Comité consultatif sur les services en français;
 - le Conseil de santé d'Ottawa.
- Le PRPA doit continuer de miser sur les thèmes de l'accessibilité et de l'abordabilité des programmes d'activités sociales et physiques pour les personnes âgées à Ottawa. L'activité sociale et physique régulière des personnes âgées est extrêmement importante pour leur permettre de rester en santé, de prévenir les chutes et de rester socialement connectées.

5. Il faudrait étendre la portée du PRPA à l'élaboration des politiques et l'adapter aux priorités émergentes et évolutives.

- Ce programme devrait s'étendre aux efforts de promotion, à l'élaboration des politiques et aux interventions portant sur certains thèmes touchant en particulier les personnes âgées, dont l'homophobie et l'âgisme. Nombreux sont ceux qui étaient d'accord pour dire que ce rôle doit faire partie de la mandature de la TRPA, qui doit travailler en collaboration avec le personnel et les agents de liaison du Conseil municipal pour faire d'Ottawa une ville amie des personnes âgées.
- Le PRPA pourrait miser sur des solutions d'adéquation du logement et de logement assisté dans les prochaines itérations du Plan. On pourrait ainsi améliorer la qualité de vie des personnes âgées dans leur logement et dans les foyers de soins de longue durée au moment opportun et pour alléger les pressions qui pèsent sur certains programmes et services.
- La promotion des centres de santé et de bien-être de quartier de Santé publique Ottawa représente un modèle innovant et réceptif dans les services à offrir, qui pourrait répondre aux besoins des personnes âgées, dont l'accès aux services existants comme la vaccination, les services sociaux, le dépistage dentaire, la santé mentale et le dépistage des diabètes.
- Il se pourrait qu'on doive faire appel à différentes directions générales pour mettre au point des stratégies visant à résoudre les problèmes majeurs et complexes qu'affrontent les personnes âgées dans la collectivité.

Ce que nous avons entendu dans la consultation des directions générales de la Ville

1. Le PRPA a permis au personnel de mieux comprendre les grands problèmes et les perspectives des personnes âgées.

- Dans l'ensemble des directions générales, des membres du personnel ont fait état de l'importance de l'expérience vécue par les personnes âgées dans le modelage de la programmation du PRPA, ce qui lui a permis de nouer des liens avec les personnes âgées dans la collectivité et de mieux comprendre les grands problèmes qui les touchent, ce qui est essentiel, dans un cas comme dans l'autre, pour corriger les déficits dans l'équité.
- Le personnel a suggéré de faire appel au modèle prévu dans le PRPA dans d'autres contextes pour des programmes destinés à d'autres populations prioritaires.

2. Le PRPA a créé des occasions de collaboration et de planification.

- Le PRPA a apporté aux directions générales une marge de manœuvre qui leur a permis de définir leur approche dans leur intervention, avec et pour les personnes âgées. Sa structure a créé des occasions de collaboration dans l'ensemble des directions générales de la Ville et dans la mise au point de nouveaux partenariats communautaires.
- Pendant cet examen, le personnel a mis en lumière l'importance de continuer de consulter les personnes âgées et de répondre à leurs besoins afin d'éviter de ralentir ses efforts.
- Le personnel a suggéré de se pencher sur les moyens d'améliorer la Table ronde des personnes âgées et d'avoir un impact sur ses décisions au niveau de la Ville. Il a aussi fait savoir qu'il souhaitait mieux consulter la Table ronde des personnes âgées et mettre au point des mécanismes pour réunir et diffuser les commentaires de l'ensemble de la population sur les grands enjeux touchant les personnes âgées.
- Le personnel de la Ville qui se consacre aux initiatives du PRPA a recommandé à la direction de participer davantage aux discussions générales portant sur le PRPA pour pouvoir mieux définir la portée et l'orientation des initiatives collaboratives et pour faire fructifier tout le potentiel des ressources de la Ville.

3. Le financement du PRPA est essentiel pour les nouvelles initiatives à mettre à l'essai.

- Le financement apporté par le PRPA a permis au personnel de la Ville de mettre à l'essai des initiatives adaptées aux besoins des personnes âgées, ce qu'il n'aurait pas pu faire autrement. Les prochaines itérations du Plan devraient continuer de faire état du financement offert aux directions générales de la Ville pour qu'elle soit mieux en mesure de s'adapter à l'évolution des besoins des personnes âgées.
- La dernière itération du PRPA a été particulièrement riche de défis, en raison essentiellement de la pandémie de COVID-19 et de la reprise de l'activité économique. L'intervention pandémique, le roulement du personnel et le remaniement des portefeuilles ont mené à l'instabilité du déploiement du PRPA depuis 2020. Certains n'ont même pas pu réaliser les programmes prévus en raison des restrictions imposées par la COVID-19.
- Le personnel a aussi fait savoir que l'affectation du financement pourrait s'achever beaucoup plus tôt, soit l'année d'avant, ce qui permettrait de mieux planifier et de compter sur une année complète pour la mise en application de cette planification.

4. Le PRPA a permis à la Ville de mener son intervention pendant la COVID-19.

- Puisque les personnes âgées sont plus vulnérables au virus de la COVID-19, il fallait essentiellement adapter les initiatives du PRPA à l'évolution rapide de la pandémie pour veiller à ce qu'elles soient le plus en sécurité possible malgré les impératifs du confinement et les inquiétudes sur la santé.
- Le PRPA a joué un rôle crucial dans le lancement des programmes virtuels pour s'assurer que les personnes âgées pouvaient toujours avoir accès à la programmation dans cette période difficile. Dans certains cas, la programmation virtuelle est aujourd'hui permanente, ce qui permet d'assurer la cohésion dans l'accès aux programmes pour les personnes âgées qui ne sont pas capables d'y participer en présentiel.

ANALYSE ET RECOMMANDATIONS

Continuer de miser sur ce qui a donné de bons résultats et sur ce qu'il est possible d'améliorer

1. Continuer de financer les programmes et les services destinés aux personnes âgées.

- L'accès au financement consacré à la réalisation du PRPA a été un facteur crucial du succès remporté au fil des ans. À terme, la stratégie projetée pour permettre à Ottawa d'être une ville amie des personnes âgées devrait permettre de s'assurer que le financement est maintenu ou augmenté afin de répondre à la demande de plus en plus forte.
- Il faudrait procéder à un examen des processus et des critères d'affectation budgétaire et tenir compte des éléments suivants :
 - la répartition équitable du financement, d'après la population et la situation géographique;

- la concordance avec l'évolution des collectivités et les priorités organisationnelles;
- l'évaluation des occasions d'affecter le financement à des initiatives qui tiennent compte d'une collaboration active d'un partenariat avec la Ville et avec les intervenants de la collectivité;
- l'efficacité et la régularité des rapports sur les résultats du financement pour des raisons de responsabilité et de transparence.

2. Promouvoir une consultation significative des élus, du personnel et de la collectivité.

- Consulter les résidents âgés et les organismes communautaires et nouer des partenariats avec eux pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer un vigoureux Plan relatif aux personnes âgées, surveillé par la Table ronde des personnes âgées et par les agents de liaison du Conseil municipal pour les personnes âgées.

3. Continuer de promouvoir le point de vue des personnes âgées et la collaboration réunissant différentes directions générales.

- Il faut se consacrer à la promotion active du point de vue des personnes âgées parmi l'ensemble des directions générales de la Ville. L'évolution de la démographie et les attentes des personnes âgées obligent à faire appel à des ressources rehaussées pour financer les nouvelles initiatives stratégiques. Il est recommandé d'améliorer les rapports internes et externes sur les programmes et les projets consacrés aux personnes âgées, et de mettre les réalisations du PRPA en valeur.

4. Promouvoir l'équité, l'inclusion et l'accessibilité.

- La version à jour du PRPA devrait prévoir des mécanismes pour s'assurer d'améliorer l'équité, l'inclusion et l'accessibilité. Il faudrait intégrer, dans toutes les étapes de la planification et de la mise en œuvre des stratégies nouvelles, le point de vue des Autochtones, ainsi que les points de vue de la lutte contre le racisme, des femmes et de l'équité des genres pour permettre d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées, quels que soient leur situation géographique, leurs horizons ethnoculturels ou leur statut socioéconomique.

5. Continuer de s'exprimer dans les deux langues et améliorer les programmes et les services offerts en français.

- Le PRPA a adopté une approche équitable dans les langues officielles en ce qui concerne la consultation de la Table ronde des personnes âgées, la communication et les rapports, il faudrait prêter une attention particulière pour assurer l'équité de l'accès aux programmes offerts aux francophones dans le cadre de la prochaine stratégie adoptée pour faire d'Ottawa une ville amie des personnes âgées. Il faudrait envisager de demander des programmes et des services qui cadrent avec le PRPA et qui sont systématiquement offerts dans les deux langues officielles.

6. Continuer de suivre l'évolution des priorités et d'y participer.

- On a fait savoir que les enjeux suivants réclament plus d'attention et obligent les directions générales de la Ville à concerter leurs ressources :
 - le logement abordable;
 - le logement assisté et vieillir chez soi;
 - l'allègement du fardeau du coût de la vie;
 - les efforts de promotion et d'intervention dans l'ensemble (par exemple l'homophobie et l'âgisme);
 - l'inclusion sociale;
 - l'information pour lutter contre l'âgisme.
- On a entre autres recommandé de se pencher sur des formules ingénieuses pour le logement des personnes âgées et d'améliorer la socialisation et les activités récréatives.
- Pour améliorer l'existence des personnes âgées d'Ottawa, il faut intervenir dans les services municipaux traditionnels comme le logement abordable et accessible, le transport, ainsi que les espaces en plein air et les bâtiments. Dans une ville amie des personnes âgées, la santé et les services d'aide communautaire, le respect et l'inclusion sociale, la participation sociale, la mobilisation citoyenne, l'accès à l'information et la communication, ainsi que la sécurité du revenu et des finances sont aussi des facteurs importants qui entrent en ligne de compte.

Recommandations pour le renouvellement du Plan relatif aux personnes âgées

La démographie, les besoins et les ressources des personnes âgées ont changé considérablement depuis 2012. Cette évaluation met en lumière les secteurs dans lesquels il faudra actualiser le PRPA pour répondre significativement aux attentes actuelles.

Les effets récalcitrants de la COVID-19 et l'élaboration de plans nouveaux et de stratégies nouvelles à la Ville, l'émergence des communautés de retraite naturelle (CRN) et l'extension du programme Oasis à l'ensemble de l'Ontario ne sont que quelques-uns des facteurs qui convergent sur ce segment de la population d'Ottawa qui connaît une croissance rapide.

D'après les commentaires recueillis dans les examens externes et internes, le personnel recommande que la prochaine itération du Plan relatif aux personnes âgées tienne compte des changements dans la démographie de la ville ainsi que des nouvelles priorités émergentes.

Le personnel recommande de réviser l'approche et la structure du PRPA pour s'assurer que la représentation des membres de la collectivité est significative et qu'elle a un impact, que les priorités sont surveillées et respectées dans les délais, que les mesures adoptées consistent à mettre au point des programmes, des services et des politiques qui répondent aux besoins des personnes âgées à Ottawa.

La prochaine itération du PRPA devrait avoir une portée plus vaste et évoluer en fonction des besoins, des priorités et des attentes de cette génération de personnes âgées, ce qui consisterait à :

1. mener un tour d'horizon complet des meilleures pratiques dans d'autres municipalités pour amener des idées nouvelles et réunir des idées qui ont fait leurs preuves.
2. créer un vigoureux plan de consultation pour permettre d'éclairer l'orientation du prochain Plan relatif aux personnes âgées.
3. intégrer l'optique de la lutte contre le racisme et les optiques favorables aux femmes, aux genres, ainsi qu'aux Autochtones dans le développement du Plan et mener un rapprochement constructif auprès des communautés représentées.
4. réviser la mandature et la composition de la Table ronde des personnes âgées afin d'améliorer la représentation des groupes méritant l'équité et d'accroître la participation, la consultation et la transparence pour qu'elles soient significatives.
5. actualiser et maintenir une structure permettant au personnel des directions générales de la Ville de communiquer et de collaborer dans les enjeux touchant les personnes âgées et les initiatives qui leur sont destinées.
6. diversifier les moyens d'attribuer le financement destiné aux besoins émergents de la population vieillissante, ce qui consisterait à nouer un partenariat avec la Table ronde des personnes âgées afin d'établir les priorités et les critères.
7. miser sur le rôle de l'agent de liaison du Conseil municipal pour les personnes âgées, approuvé par le Conseil le 12 juin 2023, afin de mener la Table ronde des personnes âgées et de promouvoir la nouvelle itération du Plan relatif aux personnes âgées.

Annexe 1 – Réalizations de la dernière itération du PRPA

Plus de

180

arrêts d'autobus sur rue ont été remis en état dans le cadre du programme annuel d'amélioration d'OC Transpo, afin d'optimiser l'accessibilité pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap. Parmi les améliorations apportées, on compte l'installation de plateformes d'arrêt, d'abribus, de bancs extérieurs accessibles, ainsi que l'aménagement de liaisons avec les trottoirs et les sentiers adjacents, de plus grandes zones d'embarquement et des bateaux de trottoir là où aucun passage ne fait le lien avec la plateforme.

Les services en ligne

Mon Para Transpo

ont été lancés en avril 2022 à l'intention de tous les clients de Para Transpo. La réservation et l'annulation en ligne des déplacements et le suivi des trajets faisaient partie de ce premier ensemble de services.

1 203

clients ont bénéficié du service de transport pour se rendre aux cliniques de dépistage ou de vaccination de la COVID-19.

2 104

réparations de trottoirs ont été effectuées dans les secteurs très fréquentés par les personnes âgées.

37

intersections utilisent maintenant le chronométrage des feux pour définir le temps de traversée.

102

intersections sont maintenant dotées de signaux accessibles pour les piétons et de signaux piétonniers à décompte.

66

initiatives de sécurité routière, comprenant des présentations à la collectivité, des activités de sensibilisation, des ateliers et des séances d'éducation.

20

initiatives d'entre elles sont liées au PRPA, avec un accent sur la sécurité et le vélo.

31

lieux équipés d'« enseignes légères » temporaires afin de promouvoir la sécurité du partage des sentiers entre les cyclistes et les piétonnes et piétons.

Le personnel de la Ville a donné pour consigne aux fournisseurs de trottinettes électriques de poser sur ces trottinettes des vignettes précisant qu'il est interdit de circuler sur les trottoirs.

31

installations achevées dans la Ville fréquentées par des personnes âgées, avec des dispositifs d'ouverture et de commande de portes accessibles et adaptés aux personnes âgées.

35

bancs accessibles ont été installés,

15

plateformes d'arrêt d'autobus ont été construites et

3

tables de pique-nique accessibles ont été installées dans les installations municipales existantes afin d'améliorer l'accessibilité des espaces publics.

700

participants aux cours en ligne et plus de

720

trousses de bien-être distribuées dans le cadre de programmes de mieux-être visant à promouvoir des comportements sains pour vieillir en santé.

Des fauteuils roulants adaptés à la plage ont été achetés pour faciliter son accès durant la saison estivale et des tablettes offrant des programmes de conditionnement physique pour âgés ont été achetées dans le cadre des nouvelles initiatives de remise en forme pour les âgés.

6

programmes ont été élaborés et mis en œuvre pour favoriser la vie active et les occasions de se consacrer à des loisirs et à la culture pour plus de

800

personnes âgées dont les revenus sont faibles ou modestes :

- rassemblement d'Ânés inuits
- activités culturelles autochtones
- programmes d'art créatif virtuels
- représentations théâtrales extérieures gratuites
- ateliers de piquage, contes
- spectacles en personne et en mode virtuel

5

nouveaux programmes de remise en forme, de santé et de bien-être, culturels et artistiques ont été mis au point et soumis à des auprès de

196

personnes âgées appartenant à des groupes prioritaires, notamment :

- Les ateliers sur l'artisanat traditionnel et les connaissances culturelles pour les personnes autochtones âgées
- le programme de réalité virtuelle (dont l'équipement)
- le centre artistique dirigé par des Inuits âgées pour les Inuits d'Ottawa
- les spectacles de danse en plein air gratuits
- les programmes socio-récréatifs
- les ateliers artistiques dirigés par des artistes en situation de handicap pour les âgés atteints d'un trouble du développement ou d'un trouble cognitif

Le 24 juin 2021, le Bureau du maire a remis à Jane Dobell le Prix de la personne âgée de l'année de l'Ontario.

76

nouveaux logements abordables destinés spécifiquement aux personnes âgées ont été achevés entre 2020 et 2022.

216

nouveaux logements abordables destinés à une population mixte, y compris les personnes âgées, ont été achevés et occupés entre 2020 et 2022.

1 381

logements abordables et en milieu de soutien sont en voie d'aménagement et, une fois achevés, ils serviront à une clientèle variée, y compris les personnes âgées.

Le programme Rénovations Ontario a approuvé et financé

37

ménages de personnes âgées pour couvrir le coût des réparations essentielles ou de modifications pour améliorer l'accessibilité, afin qu'ils puissent vivre de manière indépendante et vieillir à la maison.

111

nouvelles demandes ont été approuvées dans le cadre du Programme de report de l'impôt foncier.

Collaboration étroite avec le Groupe de travail sur les besoins humains afin de rejoindre les personnes âgées isolées et répondre aux besoins liés à la COVID-19.

9 424

anglophones et

750

francophones se sont abonnés à l'Infolettre des personnes âgées, dont l'objectif est de mieux faire connaître les programmes et les services.



© Ville d'Ottawa, 2024
Tous droits réservés.

110, avenue Laurier Ouest,
Ottawa (Ontario) K1P 1J1

Téléphone : (613) 580-2400
ou 1-866-261-9799

ATS : (613) 580-2401

311@ottawa.ca

ottawa.ca